



ALFALOR
Lieu-dit BROUCHETIERE
54150 BRIEY
Tél 03 82 33 46 10
contact@alfador.com

www.alfador.com

Fabricant: 950 460 592 00039
Date fabrication: 26/01/2021
Numéro de Lot: 35735
Poids = 1792 kg
Conservation: 4 mois

Aliment garanti GMP+ FSA

Naturalor Démarrage Botte 25 kilos

DESCRIPTION :

ALIMENT COMPLEMENTAIRE POUR JEUNES RUMINANTS EN CROISSANCE

Peut être utilisé en agriculture biologique conformément aux règlements (CE) numéro 834/2007 et (CE) numéro 889/2008

INGREDIENTS :

Luzerne (i) , Maïs (i) , Maïs (ii) , Tourteau d'extraction de soja , Tourteau de pression de soja (i) , Son de blé (i) , Blé (ii) , Luzerne (ii) , Avoine (i) , Orge (ii) , Mélasse de canne , Lupin (i) , Triticale (ii) , Carbonate de calcium , Prémélange vitamines oligo éléments , Phosphate monocalcique , Sel , Phosphate monobicalcique , Son de blé dur , Huile de lin , Phosphate bicalcique minéral , Magnésie , oxyde de magnésium , Soufre

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Protéine brute	17.18 %
Matière grasse brute	4.22 %
Cellulose brute	9.31 %
Cendres brutes	8.74 %
Calcium	1.48 %
Phosphore	0.70 %
Magnésium	0.32 %
Sodium	0.28 %

ADDITIFS :

VITAMINES (par kg)	
Vitamine A (3a672a)	24 900 UI
Vitamine D3 (3a671)	4 200 UI
Vitamine E (3a700)	40 mg
B1 (mg)	5 mg

Iode (iodure de potassium) (3b201)

OLIGO-ELEMENTS (par kg)

Iode (iodate de calcium anhydre) (3b202)	
Cuivre (Sulfate de cuivre (II) pentahydraté) (3b405)	50 mg
Zinc (oxyde de zinc) (3b603)	250 mg
Manganèse (oxyde de manganèse (II)) (3b502)	100 mg
Sélénium (Sélénite de sodium) (E8)	0.6 mg
Iode (Iodate) (mg)	6 mg
Cobalt (sulfate) (mg)	1 mg
Cobalt (granulés carb.hyd. (2:3) de cobalt monohyd.) (3b804)	1.05 mg

SUPPLEMENTATIONS (par kg)

Sacch.cerevisiae CNCM I-1077 n°CE:7 (UFC)	0.97 .10exp9
---	--------------

ADDITIFS

MODE D'EMPLOI :

Aliment complémentaire de fourrages pour veaux d'élevage. FIBRALOR DEMARRAGE, fabriqué uniquement à partir de minéraux et de végétaux, est un aliment destiné à l'élevage des veaux. Le distribuer à raison de 3 kg par jour et par animal au maximum en complément de foin mûr ou de paille.

Eau propre et fraîche à discrétion. Conserver ce produit à l'abri de l'air, de la chaleur, de la lumière et de l'humidité.

MENTIONS SPECIALES :

71.4 % Matières premières agricoles issues de l'agriculture biologique (i) (en MS)

28.6 % Matières premières agricoles provenant de produits en conversion vers l'agriculture biologique (en MS) (ii)

92.1 % total Matières premières d'origine agricole (bio+conversion+conventionnel)(iv) (enMS)